



LIVRET

de l'utilisateur

DAC 78 NORD

Dispositif
d'Appui
à la Coordination
des parcours de
santé complexes

Tout âge, toute pathologie

SOMMAIRE



➤➤➤➤	Présentation		p.5
➤➤➤➤	Votre parcours		p.6
➤➤➤➤	Personne de confiance		p.8
➤➤➤➤	Directives anticipées		p.8
➤➤➤➤	Règlement de fonctionnement		p.9
➤➤➤➤	Bientraitance		p.9
➤➤➤➤	Plaintes et réclamations		p.11
➤➤➤➤	Traitement de vos données personnelles		p.11
➤➤➤➤	Attestation de remise du livret et d'information		

Nous mettons à votre disposition ce livret d'informations.

Il a été conçu pour vous accompagner au mieux dans le cadre de la situation complexe que vous traversez. Ce livret a été conçu pour vous aider à mieux comprendre notre rôle, nos missions et les modalités de notre intervention.

Il s'adresse à vous ainsi qu'à vos proches aidants. Vous y trouverez des informations utiles pour le bon déroulement de votre accompagnement, des réponses aux questions que vous pouvez vous poser ainsi que des repères concernant vos droits.

Notre équipe reste à votre écoute afin de vous proposer un accompagnement adapté, respectueux de vos besoins et de votre projet de vie.





L'association DACYN

DACYN est une association privée à but non lucratif ayant pour but de faciliter la coordination des parcours de santé.

Elle porte le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) 78 Nord, un service soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France, destiné à accompagner les personnes rencontrant des difficultés dans leur parcours de santé et de vie.

L'association agit dans l'intérêt des usagers et de leurs proches aidants en proposant un accompagnement gratuit et adapté à chaque situation.

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) 78 Nord

Le DAC 78 Nord s'adresse à toutes personnes quel que soit l'âge et la situation de santé vivant sur le territoire Nord des Yvelines. Son objectif est de faciliter l'accès aux soins et aux accompagnements en proposant un soutien adapté à chaque situation. L'intervention du DAC est gratuite.

Le DAC 78 Nord agit au plus près de vos besoins. Il peut :

- vous informer
- vous orienter
- évaluer votre situation à domicile
- accompagner vos proches
- vous proposer des solutions adaptées et coordonner leur mise en place



»»» VOTRE PARCOURS

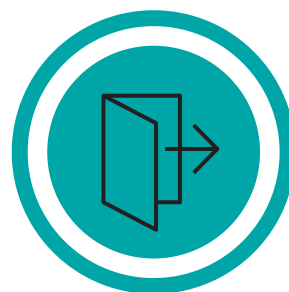


*A chaque étape,
vous êtes informé et votre adhésion est recherchée.*

ACCOMPAGNEMENT



ADMISSION



SORTIE



***Les documents à préparer pour
une visite à domicile***

- Une pièce d'identité avec photo
- Une carte vitale
- L'ensemble de vos ordonnances
- L'ensemble de vos comptes-rendus médicaux si vous les avez



1. Admission

Le DAC peut être contacté par un professionnel, un usager ou un aidant. La personne qui nous contacte doit vous avoir informé de cette démarche.

Votre situation est présentée en réunion d'équipe et un coordinateur de parcours référent a été désigné au sein du DAC pour être votre interlocuteur privilégié.

2. Accompagnement

Une visite à domicile vous est proposée afin de vous rencontrer et de mieux comprendre votre situation. Ce temps d'échange permet de recueillir votre accord pour votre accompagnement par le DAC et de faire le point sur :

- votre situation de santé
- votre autonomie
- votre environnement
- votre entourage
- votre situation sociale
- vos besoins et votre projet de vie

A l'issue de cette rencontre, le coordinateur de parcours référent élabore avec vous un Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS). Ce plan définit les actions à mettre en place en fonction de vos besoins et votre projet de vie. Si nécessaire, de nouveaux intervenants peuvent vous être proposés pour mieux vous accompagner.

Le coordinateur de parcours référent contacte votre médecin traitant et l'ensemble des professionnels qui vous accompagnent (soins, social, maintien à domicile, etc.) afin de réfléchir ensemble à l'accompagnement le plus adapté à votre situation. Vous êtes informé de ces échanges.

Votre situation peut également être évoquée en réunion d'équipe pluriprofessionnelle afin de bénéficier de l'avis et de l'expertise des différents professionnels de l'équipe.

3. Sortie

L'accompagnement avec nous prend fin lorsque l'atteinte des objectifs définis ensemble sont atteints.

Le coordinateur de parcours référent fait part de la fin de l'accompagnement aux professionnels qui vous accompagnent et reste disponible pour vous comme pour eux en cas de nouvelles difficultés.

A tout moment, vous pouvez demander la fin de l'accompagnement par le DAC.



PERSONNE DE CONFIANCE

Vous avez la possibilité de désigner une personne de confiance. Cette personne peut vous aider à mieux comprendre les informations, poser des questions auxquelles vous n'auriez pas pensé et vous soutenir dans vos décisions.

Si à un moment donné; votre état de santé ne vous permet plus d'exprimer votre avis, la personne de confiance sera consultée en priorité par les professionnels afin de témoigner de votre volonté.

Vous pouvez désigner toute personne de votre entourage en qui vous avez confiance et qui accepte ce rôle. Cette désignation doit être formalisée par écrit sur un document prévu à cet effet.

Pour accéder au document,
scanner le QR code ci-après :



DIRECTIVES ANTICIPEES

Le coordinateur de parcours référent peut vous accompagner dans la rédaction de vos directives anticipées permettant de faire connaître vos souhaits concernant votre fin de vie. Ces directives pourront être prises en compte si, un jour, vous n'êtes plus en mesure d'exprimer votre volonté.

Pour rédiger vos directives
anticipées, scanner le QR code
ci-après :





➤➤➤ REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Le DAC 78 Nord s'engage activement à lutter contre toutes les formes de discrimination et à promouvoir un accompagnement fondé sur le respect, l'égalité et la dignité des personnes.

À ce titre, aucune discrimination n'est tolérée qu'elle soit liée notamment à l'âge, au sexe, à l'identité de genre, à l'origine, à la situation familiale, à l'état de santé, au handicap, à l'apparence physique, aux convictions, à l'orientation sexuelle ou à la situation sociale.

Dans ce cadre, tout propos ou comportement à caractère sexiste, raciste, grossophobe, discriminatoire ou portant atteinte à la dignité des personnes est strictement proscrit. Cette exigence de respect s'applique à l'ensemble des échanges entre les usagers, leurs proches et les professionnels.

Le DAC veille à offrir un environnement bienveillant, sécurisé et respectueux garantissant à chacun un accompagnement équitable et conforme aux droits fondamentaux.

➤➤➤ BIENTRAITANCE

Le DAC 78 Nord place la bientraitance au cœur de ses pratiques professionnelles.

Les professionnels sont sensibilisés aux principes de bientraitance et formés à l'identification des différentes formes de maltraitance qu'elles soient physiques, psychologiques, financières ou institutionnelles.

Conformément à la charte de bientraitance, ils sont également informés des procédures de signalement et s'engagent à agir de manière appropriée afin de protéger les personnes accompagnées. Cette vigilance contribue à garantir un accompagnement respectueux, sécurisé et attentif aux droits et à la dignité de chacun.

NOS ENGAGEMENTS ET PRINCIPES

Les engagements des professionnels du DAC 78 Nord tout au long de votre parcours de santé

Vous accompagner avec respect et bienveillance

Dans le respect de votre dignité, de votre histoire et de vos croyances

Vous informer de manière claire et adaptée

Pour vous permettre de comprendre votre situation, les solutions proposées et de faire vos choix en toute connaissance

Respecter votre consentement et vos décisions

Vous êtes acteur de votre parcours. Vos choix, votre rythme et votre projet de vie sont pris en compte

Vous proposer un accompagnement personnalisé et global

En tenant compte de votre santé, de votre situation sociale, familiale et de votre environnement

Travailler en coordination avec les professionnels qui vous accompagnent

Pour favoriser la continuité et la cohérence de votre parcours sans nous substituer aux ressources existantes

Associer votre entourage lorsque vous le souhaitez

Dans le respect de votre volonté et de votre consentement

Favoriser la continuité du parcours

Nous veillons à éviter les ruptures et à assurer un accompagnement cohérent et coordonné

Garantir la confidentialité de vos informations

Dans le respect des règles professionnelles, éthiques et réglementaires

Prévenir toute situation de maltraitance

Les professionnels sont sensibilisés à la bientraitance et attentifs à toute situation pouvant porter atteinte à vos droits ou à votre sécurité



▶▶▶▶ PLAINTES ET RECLAMATIONS

Le DAC 78 Nord attache une importance particulière à la qualité de l'accompagnement proposé et à la satisfaction des usagers. Si vous souhaitez exprimer une insatisfaction, formuler une réclamation ou signaler une difficulté quant à votre accompagnement, vous pouvez le faire à tout moment.

Par voie postale, à l'adresse :

DACYN
45 Rue du Général Leclerc
78430 LOUVECIENNES

Par courrier électronique :

contact@dac78nord.fr

▶▶▶▶ TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de votre accompagnement, le DAC 78 Nord est amené à traiter vos données personnelles en qualité de responsable du traitement. La présente mention d'information précise les conditions de ce traitement.

Le DAC s'engage à traiter vos données conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), à la loi Informatique et Libertés modifiée ainsi qu'aux dispositions relatives au partage des données de santé prévues par le Code de la Santé Publique et le Code de l'Action sociale et des Familles (ensemble la «Réglementation applicable à la protection des données »).

Le DAC 78 Nord traite vos données uniquement dans le cadre de sa mission d'intérêt public et afin d'assurer votre accompagnement notamment pour :

- créer et gérer votre dossier
- vous informer et vous orienter vers les ressources adaptées
- coordonner votre parcours de santé (évaluation des besoins, élaboration et suivi du Plan Personnalisé de Coordination en Santé)
- échanger, avec votre accord lorsque nécessaire, les informations strictement utiles entre professionnels
- piloter et assurer le fonctionnement du DAC (gestion administrative, suivi et gestion des demandes d'accompagnement)



Pour cela, le DAC 78 Nord peut recueillir des données strictement nécessaires à la coordination de votre parcours, telles que :

- vos informations d'identification (*nom, prénom*) et le cas échéant, de celles de votre représentant légal
- vos coordonnées (*adresse, numéro de téléphone, email*)
- votre numéro de Sécurité sociale
- des informations relatives à votre état de santé
- des éléments sur votre situation sociale, personnelle ou professionnelle
- les informations concernant votre médecin traitant, les autres professionnels qui vous accompagnent ou si nécessaire, des personnes de votre entourage
- les données liées à votre accompagnement et aux actions mises en place
- vos choix, l'expression de votre volonté et votre projet de vie

Ces données sont collectées et utilisées dans le respect de la confidentialité et de la réglementation en vigueur.

Les données personnelles vous concernant sont accessibles uniquement aux professionnels du DAC qui en ont besoin pour vous accompagner et seulement dans le cadre de leurs missions et dans la stricte limite de leurs fonctions et attributions.

Elles peuvent également être consultées de manière encadrée et sécurisée par :

- les prestataires du DAC 78 Nord agissant en qualité de sous-traitant et conformément à nos instructions
- les professionnels impliqués dans votre accompagnement, avec votre accord lorsque requis, et dans la limite des informations strictement nécessaires

Avec votre accord et pour faciliter la coordination de votre parcours, le DAC 78 Nord créé un dossier dans l'outil régional de coordination Santélien. Le traitement des données y est assuré par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France et le GIP SESAN dans le respect de la réglementation en vigueur.

Vos données sont conservées pendant une durée limitée : elles sont conservées en base active pendant 2 ans maximum après le dernier contact puis archivées pendant 10 ans. Elles ne sont pas transférées en dehors de l'Union européenne.



Conformément à la réglementation, vous disposez de droits sur vos données personnelles : droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement ainsi que la possibilité de définir des directives concernant le devenir de vos données après votre décès.

Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la protection des données (DPO) du DAC 78 Nord :

Par voie postale, à l'adresse :

DACYN
45 Rue du Général Leclerc
78430 LOUVECIENNES

Par courrier électronique : dpo@accens.net

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



DACTEAM est votre dossier informatisé partagé de l'équipe du DAC 78 Nord. Les professionnels y enregistrent et conservent l'ensemble de vos données de santé vous concernant de manière sécurisée.

SANTELIEN est votre dossier de coordination. Votre coordinateur référent y reçoit et partage, de manière sécurisée, les informations utiles avec votre médecin traitant, votre infirmier ... afin d'échanger.



Le **DMP** est votre carnet de santé numérique. Avec votre autorisation, votre coordinateur référent peut le consulter afin d'accéder aux informations nécessaires à votre prise en charge.

ATTESTATION DE REMISE DU LIVRET USAGER

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir reçu le livret d'information du DAC en présence de _____

J'ai bien été informé(e) des missions du DAC, des modalités d'accompagnement, du traitement et de partage de mes données, ainsi que de mon droit de mettre fin à l'intervention du DAC.

Je déclare (*cocher les cases ci-dessous*) :

- Avoir pris connaissance du document d'information
- Accepter l'intervention du DAC 78 Nord
- Accepter que les professionnels et organismes impliqués dans ma prise en charge échangent les informations nécessaires me concernant
- Avoir compris que je peux désigner les professionnels que je ne souhaite pas intégrer à l'équipe de soins, lesquels n'auront pas accès à mes données en les mentionnant ci-dessous :

Profession	Nom & Prénom	Lieu d'exercice

Fait à _____, le ____ / ____ / 20____

**Signature de l'utilisateur ou son
représentant légal**

L'utilisateur ne signe pas le document mais n'exprime pas d'opposition devant les personnes ci-dessous :

Nom & Prénom : _____
Qualité : _____
Signature : _____

Nom & Prénom : _____
Qualité : _____
Signature : _____

Comment nous contacter ?



Par téléphone
01 86 39 03 50



Par courriel
contact@dac78nord.fr



Avec ou sans rendez-vous
Du lundi au vendredi de 9h à 18h
dans les locaux du DAC

Antenne de Saint-Germain-en-Laye
155 Rue du Président Roosevelt
78100 Saint-Germain-en-Laye

Antenne de Mantes-la-Jolie
Centre médico-social du Lac
Rue René Duguay Trouin
78200 Mantes-la-Jolie

Votre coordinateur de parcours référent



Nom & Prénom :

Téléphone :

Email :@dac78nord.fr

**Si vous bénéficiez d'une prise en charge palliative, vous avez
accès à une astreinte téléphonique 24h/24 7j/7
au 01 86 39 03 _____**